

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 MAI 2026

**Délibération n°2026.05.071.B**

**Ingénierie Commerciale - Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)  
multisites: demande de subvention auprès de la Banque des territoires**

**LE DOUZE MAI DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 06 mai 2026

**Secrétaire de Séance**: Eric BIOJOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **24**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **0**

**Membres présents** : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gérard ROY à Gérard DESAPHY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à François ELIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026\_05\_71B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026  
Publication : 19/05/2026

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.05.071.B**

Rapporteur : Monsieur ZIAT

**INGENIERIE COMMERCIALE - OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) MULTISITES: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES**

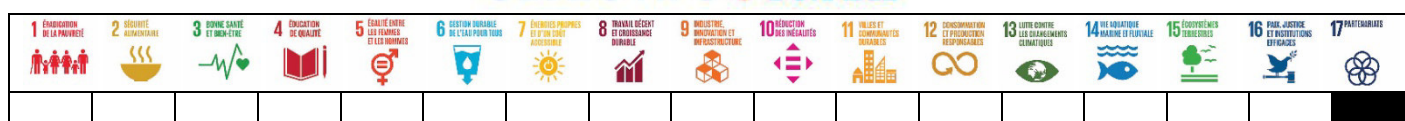
**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition : Néant

Enjeux : []

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD : 17

En 2018, la ville d'Angoulême a été retenue au programme national « Action Cœur de Ville », transformé en « Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) » en décembre 2019. Au regard des enjeux stratégiques du territoire, l'agglomération de GrandAngoulême a souhaité l'évolution de l'ORT en « ORT multisites » (2020). L'ORT multisites de GrandAngoulême porte aujourd'hui sur 8 centralités : Champniers, Dignac, Gond-Pontouvre, La Couronne, L'Isle d'Espagnac, Mouthiers sur Boëme, Roulet Saint-Estèphe et Ruelle sur Touvre.

Dans ce cadre, un poste de Manager de commerce a été créé par GrandAngoulême, en 2025, au sein de la Direction Résilience Alimentaire et Commerce, pour intervenir, en fonction des besoins, sur ces centralités, hors ville d'Angoulême.

Depuis, un important travail de terrain a été mené, comprenant notamment un état des lieux des commerces vacants, un dialogue renoué avec les commerçants, la remise en action des associations de commerçants, une redynamisation de la communication et des animations. Les effets de la mission sur le terrain sont très positifs.

Cependant la dynamique engagée implique d'aller plus loin dans la revitalisation commerciale et l'amélioration du cadre de vie de ces pôles très structurants dans l'armature urbaine de l'agglomération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260512-2026\_05\_71B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026  
Publication : 19/05/2026

Il s'agit, d'une part, de poursuivre l'intervention du Manager Commerce sur les 8 centralités de l'ORT multisites et d'autre part, d'engager la même dynamique sur la ville d'Angoulême, avec la création d'un poste de Manager de Centre-Ville. Principal pôle dans l'armature urbaine de l'agglomération, la ville d'Angoulême compte en effet près de la moitié des commerces du territoire mais ne dispose, à ce jour, d'aucun moyen d'animation et d'accompagnement du commerce de proximité. Afin de garantir la cohérence de l'animation et de l'accompagnement du commerce de proximité, sur les territoires comprenant la ville d'Angoulême et l'agglomération, le recrutement de ce poste est confié à GrandAngoulême.

Dans ce cadre, GrandAngoulême sollicite un accompagnement financier de la Banque des Territoires pour pérenniser le poste de Manager de Commerce et soutenir la création d'un poste de Manager de Centre-Ville.

Pour cette opération, le plan de financement prévisionnel, pour 2 années, est le suivant :

Montants		Montants		
Coût Ressources Humaines (postes Manager Commerce et Manager Centre-Ville) pour 2 années	162 000 €	Etat (Fonds Vert 2024 et 2025 – déjà acquis)	32 645 €	20,15 %
		<b>Banque des Territoires</b>	<b>80 000 €</b>	<b>49,38 %</b>
		GrandAngoulême autofinancement	49 355 €	30,47 %
<b>TOTAL</b>	<b>162 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>162 000 €</b>	<b>100,00 %</b>

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter les subventions auprès de la Banque des Territoires, pour deux années.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents permettant l'application de cette délibération.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE                  LE BUREAU COMMUNAUTAIRE                  A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES                  ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--